

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs

- Remplir un dossier d'inscription Ufcv,
- Compléter la fiche séjour,
- Verser les frais de dossier et l'acompte de 50% du séjour.

### Conditions d'annulation des séjours

**Du fait de l'Ufcv :** Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit des journées d'accueil de loisirs.

**Du fait de la famille :** Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès du (de la) directeur (trice) de l'accueil de loisirs et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

25 %.....	15 jours avant le début du séjour
50 %.....	5 jours avant le début du séjour
100 % .....	3 jours ou moins avant le début du séjour

**Attention :** les frais de dossiers ne sont pas remboursables.

### Aides financières aux séjours

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant.

Ufcv Bretagne

8 Rue du Docteur Francis Joly  
CS 74437 – 35044 Rennes cedex

Tél : 02 23 42 35 00 - Fax : 02 99 30 09 31

[www.ufcv.fr](http://www.ufcv.fr) / [portail-animation.ufcv.fr](http://portail-animation.ufcv.fr)



**ACCUEILS DE LOISIRS  
DE CINTRÉ  
ET LA CHAPELLE THOUARAULT**

**Séjour Nature 2019**

DU LUNDI 22 AU JEUDI 25 JUILLET

6-8 ans





# SÉJOUR NATURE

**DU LUNDI 22  
AU  
JEUDI 25 JUILLET**

## INFORMATIONS SEJOUR

Structures organisatrices : L'UFCV Cintré et l'UFCV La Chapelle Thourault  
Tranche d'âges : Les 6-8 ans  
Nombre de places : 17 places  
Date limite d'inscription : le 12 juillet  
Lieu: Village vacances Ker Al Lann, lac de Rophemel, 22350 Guitté

## OBJECTIFS DU SEJOUR

- Favoriser le vivre ensemble, l'entraide et la vie en groupe.
- Découvrir le camping, l'autonomie et la vie en collectivité.
- Vivre pleinement un temps de vacances et en être acteur.
- Laisser place à l'imaginaire dans les divers temps de la journée

## ORGANISATION

Encadrement : 2 animateurs et un référent de séjour  
Aucun transport de prévu, rendez vous sur place.  
Arrivée : Le lundi 22 juillet à 09h30  
Départ : Le jeudi 25 juillet à 17h30

## ACTIVITES

Les enfants pourront profiter d'un environnement arboré pour jouer, découvrir la nature, se balader, faire des cabanes.  
Le village vacances possède une piscine.  
Des animateurs ou animatrices du village vacances proposeront lors du séjour une balade en calèche, un parcours dans les arbres (pour les plus de 7 ans) et du tir à l'arc.

## TARIFS

La chapelle Thourault		Cintré	
Quotient familial	Tarif séjour	Quotient Familial	Tarif séjour
< à 501€	105 €	< à 749 €	105 €
De 501 à 960 €	110 €	de 750 € à 849 €	110 €
De 961 à 1300 €	130 €	De 850 € à 1049 €	125 €
De 1301 à 1700€	140 €	De 1050 € à 1349 €	130 €
De 1701 € et plus	145 €	De 1350 € à 1649 €	140 €
		> à 1650 €, non connu ou hors commune	145 €

## Inscription:

**Auprès de Lucile Gruel pour les Cintréens**  
06 35 45 45 05 ou lucile.gruel@ufcv.fr  
**Auprès de Samuel Leglad pour les Capelthouarains**  
06 76 09 87 33 ou samuel.leglad@ufcv.fr

